



Pierre Blayau vient d'être nommé Président du Conseil de Surveillance d'European TK'Blue Agency

Cette nomination porte sur la présidence non exécutive de l'Agence, **Philippe Mangeard**, le fondateur d'European TK'Blue Agency, conservant son poste de président du directoire, en charge de la gestion opérationnelle.

Actuel **Président du Conseil de surveillance d'Areva**, **Pierre Blayau** était jusqu'en Juin 2013 le Président-directeur général délégué de la branche transport et logistique de la **SNCF** réunissant **Geodis**, **Fret SNCF** et **TLP** (Transport et Logistique, Partenaires), conseiller du président **Guillaume Pepy** et membre du comité exécutif de la SNCF.

Fort de ses compétences indéniables dans le domaine du transport et de la logistique au niveau international, il rejoint un Conseil de surveillance déjà riche de personnalités de premier plan du monde de l'environnement, de la logistique et de l'analyse extra-financière: **Geneviève Féron**, **Bettina Laville**, **Elisabeth Jaskulké**, **Marie-José Navarre**, **Fanny Picard**, **Pierre Ducret**, **Christian Frémont**, **Olivier Millet**, **Gilles Savary** (bientôt remplacé par **Laurence Hézard**, ex CEO de GRDF).

La gouvernance d'European TK'blue Agency est complétée d'un **Conseil scientifique** d'une quinzaine de professeurs et chercheurs européens reconnus, et d'un **Conseil d'orientation** international d'une cinquantaine de professionnels représentant tous les acteurs de la chaîne logistique (Chargeurs, commissionnaires, transporteurs, infrastructures, organisations professionnelles, ONG du développement durable, spécialistes de la supply-chain)

A propos de TK'Blue :

TK'Blue est la première agence européenne de notation « Transport » de l'empreinte environnementale globale des choix logistiques des chargeurs et donneurs d'ordres.

Entreprise de la « transition environnementale », elle a pour vocation de noter et valoriser les efforts environnementaux et sociaux réalisés dans le domaine du transport, en cohérence avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires relatives à la RSE et au CO₂ aux niveaux européen et national (décret d'application de l'article 225 de la Loi Grenelle II).

L'Agence se différencie de certaines initiatives publiques et privées en cela qu'elle prend aussi en compte, bien au-delà du CO₂, la totalité des externalités négatives du transport (émissions de gaz à effet de serre, particules, bruit, congestion, accidents, pollution des sols,...) et ce pour l'ensemble des acteurs de la Supply Chain qu'elle aborde comme un Ecosystème.

*Sa gouvernance est européenne et composée de plus de cinquante représentants de tous les acteurs, experts et opérateurs de la chaîne logistique qui lui permet d'assurer sa **légitimité**, mais aussi sa **crédibilité**, son **évolution**, son **adaptation** et son **indépendance** sur le long terme.*

Contact European TK'Blue Agency :

Raphaëlle Tissot - Chargée de communication
28 avenue de Messine - F 75008 Paris
Tél. : +33 1 71 39 80 70
E-mail : raphaelle.tissot@tkblueagency.eu